



BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 9 novembre 2023
Procès-verbal

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni, le jeudi 9 novembre 2023, à 18 h, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, à Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée à domicile par envoi dématérialisé le 3 novembre 2023 et affichée le 3 novembre 2023. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Irène FELIX, Jean-Louis SALAK, Gérard SANTOSUOSSO, Jean-Marie VOLLOT, Bruno FOUCHET, Alain MAZE, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Fabrice ARCHAMBAULT

Excusés : Yann GALUT, Richard BOUDET, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT Bernadette GOIN-DEMARY, Stéphane GARCIA,

Pouvoirs :

Marie-Christine BAUDOUIN donne pouvoir à Mme la Présidente
Catherine PALLOT donne pouvoir à Marc STOQUERT

Administration :

Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
Mme Patricia GODET	Directrice Générale Adjointe,
M. Pierre-Alexandre COUF	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe MATHO	Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
Mme Laurene JANNOT	Secrétaire Générale Adjointe,
M. Nicolas VARIN	Directeur Communication,
Mme Karine CAMPGUILHEM	Directrice Environnement et Développement Durable
M. Pierre-Emmanuel CLAIRET	Directeur adjoint Environnement et Développement Durable
Mme Annick GRELAT	Responsable du Service des Assemblées

Mme Christine CHEZE-DHO est désignée secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 19 octobre 2023

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le procès-verbal du Bureau Communautaire du 19 octobre 2023 à l'unanimité.

1. Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et le groupement DEGREMONT FRANCE (mandataire) / NGE GENIE CIVIL / SAFEGE / ARCHI 3 dans le cadre du marché 17F040 de conception-réalisation pour la construction d'une unité de traitement des eaux usées de 140 000 équivalent-habitants

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE
à l'unanimité

- d'approuver la passation d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et le groupement composé de la société DEGREMONT FRANCE (mandataire) / NGE GENIE CIVIL / SAFEGE / ARCHI 3 dans le cadre du marché 17F040 de conception-réalisation pour la construction d'une unité de traitement des eaux usées de 140 000 habitants ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

2. Convention de partenariat pour les échanges de données statistiques avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) du Centre-Val de Loire

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser cette convention d'échange de données ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Demande de subvention Association Gala INSA Centre Val de Loire - Organisation du dîner et de la soirée de gala de fin d'année

Rapport retiré en séance.

3. Demande de subvention Association de l'INSA Centre Val de Loire - Journée de l'hydrogène

Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Patrick BARNIER

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association de l'INSA Centre-Val de Loire, sous réserve de la signature de la convention relative à la subvention accordée ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée à l'association de l'INSA Centre-Val de Loire ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention, et à en suivre l'exécution.

4. Demande de subvention pour INSA - Rencontres francophones sur le thème de la logique floue et de ses applications

Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Patrick BARNIER

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association de l'INSA Centre-Val de Loire, sous réserve de la signature de la convention relative à la subvention accordée ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée à l'association de l'INSA Centre-Val de Loire ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à la subvention accordée et tout document se rapportant à la délibération.

5. Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage à la Commune de Plaimpied-Givaudins pour la requalification du parc de la mairie à Plaimpied-Givaudins

Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Bernard DUPERAT

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage sur le projet de requalification du parc de la mairie à Plaimpied-Givaudins ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante avec la Commune de Plaimpied-Givaudins, ainsi que tous les actes et documents se rapportant à cette opération, et à en suivre l'exécution.

6. Convention de déversement des matières de vidange à la station d'épuration de Bourges AQUAVARA - Entreprise FRED Débouchage Canalisations Services

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

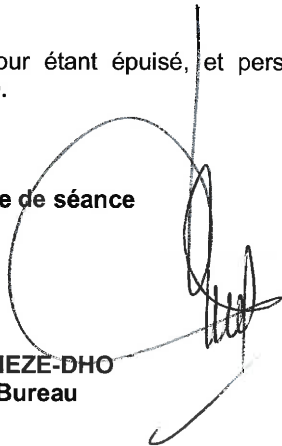
**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention de déversement des matières de vidange de l'entreprise FRED Débouchage Canalisations Services à la station d'épuration de Bourges AQUAVARA ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que toute pièce s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 18 heures 20.

La Secrétaire de séance

**Christine CHEZE-DHO
Membre du Bureau**



Fait à Bourges, le **16 NOV. 2023**

La Présidente,

Irène FELIX

